

Honfleur

Post-bac : les lycéens en section sportive inquiets

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | samedi 10 juin 2017

571 mots



Marius Le Nouvel, à gauche, et Claire Leman, sont tous deux sur liste d'attente à l'issue des résultats d'APB. - Crédit Ouest-France

Après l'annonce des résultats d'Admission post bac (APB), l'inquiétude grandit au lycée Albert-Sorel. Des lycéens se retrouvent sans formation adaptée à leur projet professionnel.

Reportage

« **Je suis aussi sur liste d'attente** », confie Claire Leman à Marius Le Nouvel, tous deux en terminale économique et sociale du lycée Albert-Sorel d'Honfleur. Cette phrase, ils sont plusieurs à la prononcer depuis l'annonce, jeudi, des résultats de la plateforme Admission post-bac (APB). Les lycéens y ont découvert la proposition d'orientation dans le supérieur qui leur était faite. Un moment angoissant, puisque certaines formations, aux capacités d'accueil limitées, sont soumises à un tirage au sort pour départager les candidats.

« **Ce système est profondément injuste. Il ne donne pas la chance à ceux qui se sont investis toute l'année, avec des bulletins remarquables** », s'insurge Nicolas Pubreuil, professeur d'Éducation physique et sportive (EPS) au lycée Albert-Sorel.

« **On a des élèves issus de la section sportive et avec 15 de moyenne générale, qui ne sont acceptés l'année prochaine ni en Sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps) de Caen, ni en Staps de Rouen. C'est inacceptable !** » ajoute Gilles Léger, également professeur d'EPS.

Pour les filières aux places limitées, comme en Staps, les étudiants n'ayant pas été sélectionnés se retrouvent sur liste d'attente. « **Avec la section sportive du lycée, nous sommes en premières lignes. Je ne sais pas quoi dire quand je vois des élèves en pleine détresse pour leur avenir. C'est insupportable, d'autant que les établissements scolaires ne sont pas responsables de ce tirage au sort** », complète Gilles Léger.

« Je vise Staps depuis le collège »

Pour des lycéens ayant construit un projet professionnel autour du sport, avec la section sportive du lycée, c'est également l'incompréhension. « **Je vise Staps depuis le collège. Aujourd'hui, je suis sur liste d'attente pour Staps de Caen et de Rouen. C'était mes deux premiers vœux** », explique Marius Le Nouvel.

L'étudiant a également dû sélectionner une licence « libre » dans ses vœux, c'est-à-dire une formation disposant d'une capacité d'accueil suffisante pour accueillir tous les bacheliers intéressés par ce cursus. « **Ce choix, je l'ai fait par défaut, j'étais obligé de sélectionner une licence libre pour valider mes vœux. Mais je ne souhaite pas faire des études qui ne me plaisent pas** », poursuit-il.

À quelques jours des épreuves du baccalauréat, le lycéen ne se laisse pas démotiver.

Une mobilisation contre le système de tirage au sort est prévue avec un collectif d'enseignants et d'élèves, lundi 12 juin à 12 h, devant le lycée.

Antoine SANTOS.